

ENGAGEMENTS

La satisfaction de nos clients, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que la préservation de l'environnement, sont des enjeux essentiels dans la réalisation des prestations de Fairtec.

Pour répondre à ces enjeux, Fairtec s'engage à développer un système de management intégré fondé sur l'engagement des collaborateurs, en cohérence avec un plan de performance d'entreprise et les orientations de SITA France.

En tant que Directeur Général de Fairtec, je m'engage à mettre en place les moyens humains, financiers, organisationnels et techniques permettant de :

- Se conformer aux **exigences réglementaires**, contractuelles ou autres identifiées ;
- Garantir la **conformité** des installations et matériels construits et mis en service ;
- Améliorer les **conditions de travail** et de **sécurité** des personnes et contribuer à la diffusion d'une culture pérenne sur le sujet ;
- **Prévenir les pollutions environnementales** potentielles des installations exploitées par Fairtec ;
- Etre à **l'écoute** et **satisfaire les besoins** et attentes de nos **clients** avec le souci d'une meilleure réactivité ;
- Améliorer sans cesse **l'efficacité** de notre système de management.



Sébastien CORBEIL
Directeur Général Délégué FAIRTEC

OBJECTIFS

Pour garantir ces engagements, les objectifs suivants sont fixés pour l'année 2010 :

- | | |
|----------|---|
| Q | <ul style="list-style-type: none">▪ Améliorer et pérenniser notre organisation métier en actualisant nos processus et en dynamisant le retour d'expérience▪ Prendre en compte les changements de contexte structurant dans nos activités▪ Fiabiliser les circuits de validation▪ Consolider nos indicateurs de performance :<ul style="list-style-type: none">- Tableau de bord d'entreprise- Tableau de bord par pôle▪ Assurer le suivi des Plans de Performance par Pôle (PPP)▪ Mettre en place un portail Intranet Fairtec et simplifier la gestion documentaire |
| S | <ul style="list-style-type: none">▪ Développer des outils proactifs destinés à la sensibilisation des salariés▪ Réduire le risque routier▪ TF<10 et TG<0,5 |
| E | <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer la conformité des rejets de nos installations▪ Réduire les impacts environnementaux de nos activités |

L'amélioration continue de notre organisation et la pertinence des objectifs sont analysées au cours des revues de direction.

Je confie le pilotage de cette démarche au pôle performance et demande à chaque Collaborateur de s'approprier cette stratégie et de la décliner au travers des Plans de Performance par Pôle (PPP).

Je compte sur l'implication de toutes et tous pour participer au quotidien à l'amélioration de nos performances.

Gargenville, le 29 mars 2010

